Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 117 (1991)

Heft: 23

Artikel: Immeuble d'habitation et de commerce à Plainpalais/Genève: architecte: Chantal Scaler, Genève; collaborateurs: Fabio Fossati, Christian Kazian, Thierry Begat, François Carola

Autor: Scaler, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-77664

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Immeuble d'habitation et de commerce à Plainpalais/Genève

Architecte: Chantal Scaler, Genève/collaborateurs: Fabio Fossati, Christian Kazian, Thierry Begat, François Carola

La parcelle est située au carrefour de deux rues à grande circulation - le boulevard Carl-Vogt et l'avenue Sainte-Clotilde - dans un quartier populaire et artisanal, proche de la zone industrielle, à la jonction de l'Arve et du Rhône.

Pour faire place à la nouvelle construction, il a fallu démolir un immeuble de rapport et ses dépendances, construits en 1898 par des négociants de bétail qui s'étaient établis à proximité des anciens abattoirs. La mémoire des deux anciens hangars à moutons a été rappelée sur la façade sud actuelle par les deux «maisonnettes». Par la suppression des hangars, la nouvelle construction comble l'un des derniers vides de l'alignement de plus d'un kilomètre formé par les immeubles bâtis sur le boulevard Carl-Vogt entre 1897 et 1905 à la suite de l'Exposition nationale de 1896. Une autre caractéristique du boulevard est l'ensoleillement dont bénéficie la «barre» de 1897, conséquence des constructions hygiénistes de 1960, édifiées par les frères Honnegger côté sud et perpendiculairement au boulevard. En face de la parcelle considérée, cet ensoleillement est encore plus accentué par l'existence d'une tour édifiée en retrait et sur une galette commerciale.

Cette analyse du site fait ressortir deux contraintes majeures:
- le bruit
- le soleil.

Il s'en est suivi les choix architecturaux suivants:
- une typologie d'appartements traversants
- une double façade à deux fonctions, soit le captage du soleil par effet de serre et la protection phonique du logement par un espace tampon.

La forme en équerre du bâtiment a induit un troisième choix pour les circulations verticales et horizontales:
- une seule cage de distribution entièrement vitrée a été édifiée dans l'angle mort du bâtiment et reliée à des coursives. Cela permet une transparence des espaces de circulation et l'éclairage naturel de tous les paliers.

La situation d'angle et ce schéma de distribution ont conduit à une variété de plans d'appartements sur un ou deux niveaux.

15% du coût de l'ouvrage ont été attribués aux installations destinées à économiser l'énergie, soit:
- des chauffages individuels à gaz situés dans des alvéoles techniques à chaque palier d'étage
- le recyclage de l'air de tous les appartements par une installation de pulsion et d'extraction avec récupérateur de chaleur
- des loggias fermées avec vitrage simple sur toute la façade sud qui font office de «serres-jardins d'hiver»; le vitrage isolant est posé sur la face intérieure de la loggia.

Ce système composé devrait d'une part permettre une économie de 50% par rapport à un immeuble «traditionnel», mais également responsabiliser les locataires, en les incitant à gérer l'énergie sans gaspillage. D'où la réalisation de la façade sud en métal et verre et des autres faces, moins percées, grâce à des éléments préfabriqués autoportants et isolés.

L'arrondi sur l'angle de l'immeuble reprend formellement les traitements des autres immeubles naissant sur les perpendiculaires au boulevard Carl-Vogt. Le biais de l'avenue Sainte-Clotilde ainsi que le changement de gabarit ont été signalés par l'utilisation de matériaux différents. Le mur en béton brut de décoffrage, élément porteur du cylindre en porte à faux, signale aussi l'entrée du bâtiment et permet le raccord entre la façade boulevard Carl-Vogt et la façade Sainte-Clotilde à deux niveaux différents, en jouant sur les retraits d'attique. Cette liaison entre le métal et le verre et les éléments préfabriqués par l'utilisation du béton brut de décoffrage se retrouve sur la façade nord avec le jeu des coursives.

C. Scaler

Maître de l'ouvrage: PPE, 18, av. Sainte-Clotilde, Genève
Consultant: Georges Maurios
Ingénieurs civils: Claude Fischer, EPF-SIA-AGI et Bernard Fisch, EPF-SIA
Ingénieurs-conseils: E. Conti & R. Herman, EPF-SIA-AGI, chauffage, ventilation, sanitaire
Economiste: Jean-Pierre Tohier SA
Céramiques: Jean-Marc Lamunière; réalisation: Eric Delessert
Conception: 1984-1985
Réalisation: 1986-1988
Programme: 27 appartements de 3, 4, 5, 6 et 7 pièces en simplex ou duplex; 1 étage de bureaux; commerces au rez-de-chaussée; 44 places de parc en sous-sol

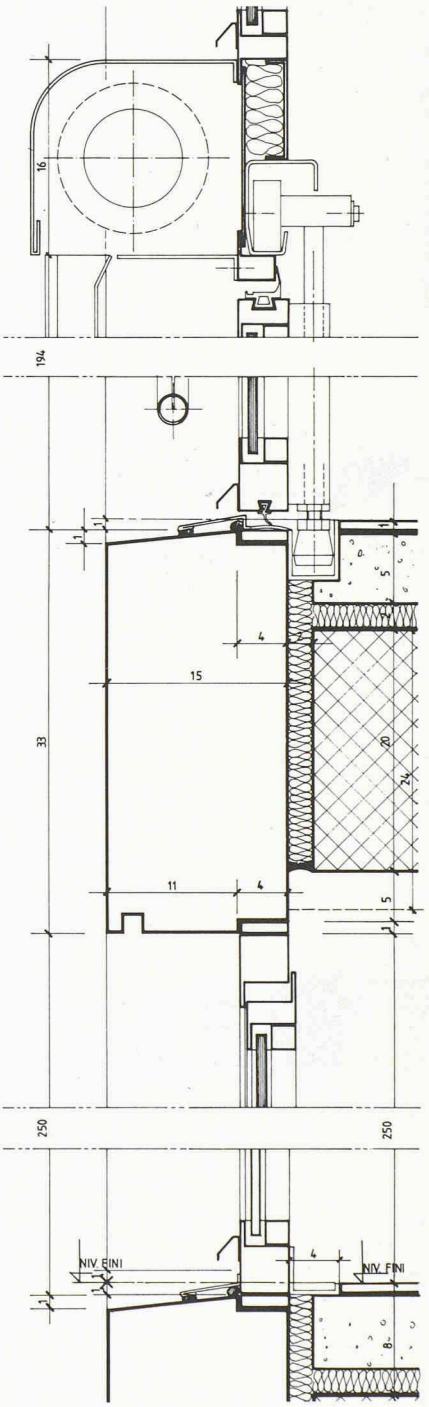

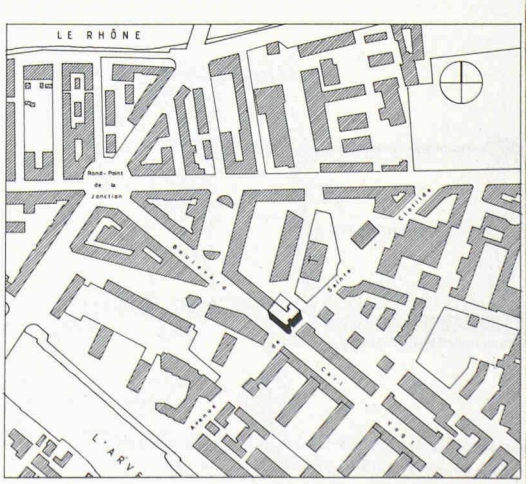
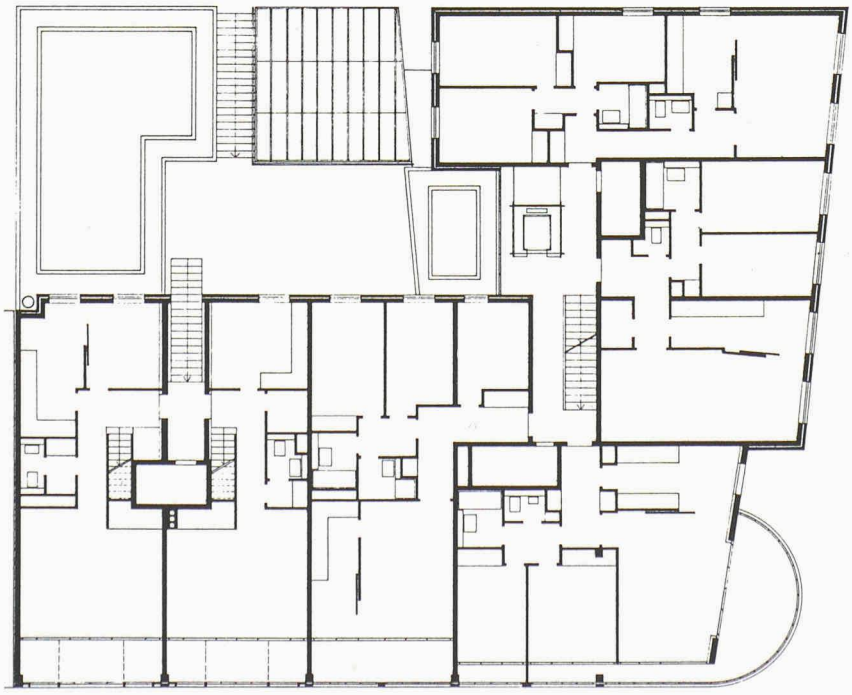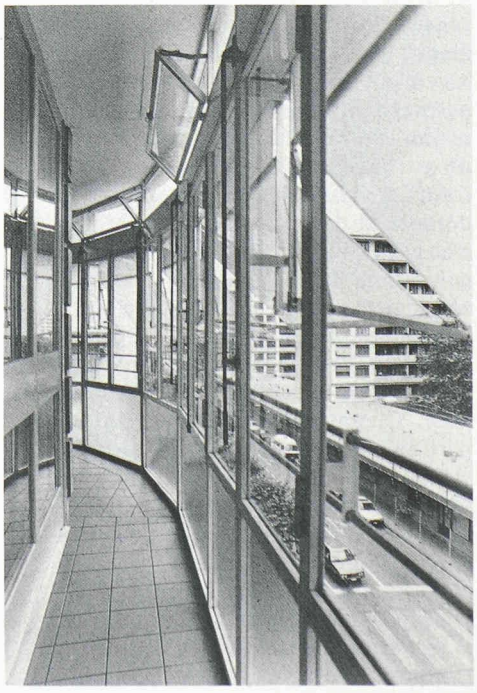
Volume (SIA) 21 000 m³	Volume chauffé 9300 m³	k (enveloppe) 1,2 W/m² K	Positif: – Façade à double peau conduisant à une amélioration de l'isolation thermique et acoustique. – Gestion énergétique individualisée par appartement. – Récupération de chaleur sur l'air extrait. – Faibles besoins en chauffage.
E (chauffage) 162 Mj/m² (valeur calculée)	Système de chauffage: individuel au gaz	Récupération sur air extrait: oui	Problématique: – Simple vitrage à l'extérieur des loggias, d'où bilan thermique très sensible au comportement de l'occupant.